

Adoption de la feuille de route environnement des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes 2030 - Lundi 19 octobre 2026 à partir de 9h00

Datum 15.10.2026
Subjekt Ministère de la Transition écologique
Region Francúzsko
Kategorie Štátna správa a samospráva, Šport, Životné prostredie

Marina FERRARI, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et Mathieu LEFÈVRE, ministre délégué chargé de la Transition écologique, présideront le Comité stratégique de la feuille de route environnement des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes 2030, le lundi 19 octobre 2026 à 9 heures en présence de Vincent ROBERTI, directeur général, président par intérim du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes 2030, et de Damien ROBERT, directeur général de la Solideo Alpes 2030.

Les territoires de montagne sont en première ligne face au dérèglement climatique. Les Jeux d'hiver de 2030 doivent donc célébrer les sportifs et les Alpes tout en accompagnant la transition durable des massifs alpins. C'est l'objet de la Feuille de route environnement, annoncée lors du premier Comité Interministériel des Jeux des Alpes 2030 réuni le 27 juin 2025 à Briançon, élaborée dans le cadre du Plan Héritage de l'État pour les Alpes 2030. Co-construite par le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) et la DIJOP, avec le COJOP, la Solideo Alpes 2030 et les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette feuille de route a pour ambition de faire des Jeux de 2030 les moins émissifs de l'histoire. Elle fixe 41 engagements concrets et mesurables autour de huit enjeux clefs : émissions, énergie, aménagement, écosystèmes et biodiversité, alimentation, eau, milieu et économie circulaire. L'adaptation, la sensibilisation et « Une seule Santé » sont les trois enjeux transversaux guidant chacune des mesures de cette Feuille de route.

Présenté en avril dernier, le projet de feuille de route a ensuite été soumis aux instances nationales et régionales compétentes, à l'Autorité environnementale, aux collectivités hôtes des Jeux des Alpes 2030 et aux populations locales. Le Comité stratégique du 19 octobre en marquera l'adoption définitive.

Déroulé prévisionnel :

Hôtel de Roquelaure, 246, boulevard Saint-Germain, Paris 7^e

09H00 - Comité stratégique

Hors presse

10H00 - Point presse en présence de **Marina FERRARI**, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et **Mathieu LEFÈVRE**, ministre délégué chargé de la Transition écologique, **Vincent ROBERTI**, directeur général, président par intérim du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes 2030, et **Damien ROBERT**, directeur général de la

Solideo Alpes 2030.

Toute presse accréditée

1. *A périmètre constant, les Jeux de Pékin 2022 n'ayant pas accueilli de spectateurs.*

<https://www.ecologie.gouv.fr/presse/adoption-feuille-route-environnement-jeux-olympiques-paralympiques-dhiver-alpes-2030-lundi>